

Commune de Lacapelle-Ségalar

Juin
2023

Le CAPELLOIS

BULLETIN MUNICIPAL N°8

« La Boule Capeloise »



Capéloises, Capélois,

En ce début de période estivale, j'aimerais profiter de cet édito pour aborder quelques sujets importants qui concernent notre commune rurale et renforcer le sentiment de "vivre ensemble" qui doit nous unir.

Tout d'abord, je tiens à souligner l'importance du "vivre ensemble" dans notre belle commune. Notre village de Lacapelle-Ségalar est un endroit où nous avons la chance de connaître nos voisins, de partager des moments de convivialité et de nous soutenir mutuellement dans les moments les plus difficiles que malheureusement, nous sommes toutes et tous amenés à vivre un jour ou l'autre. C'est la proximité qui peut faciliter cet esprit de solidarité et d'entraide qui fait la richesse de notre vie communautaire. Que l'on traite des sujets les plus divers comme les relations intergénérationnelles, les rapports Chasseurs-Promeneurs, les liens Agriculteurs-Habitants ruraux-néo-ruraux, ou tout autre sujet..., encourageons-nous à continuer de développer ces liens vertueux et respectueux en participant aux activités locales, à la vie de nos associations et en prenant le temps de nous connaître davantage. Ce bulletin communal biannuel, notre site internet, les rencontres régulières lors des commémorations du 8 Mai, du 14 Juillet, du 11 Novembre, le repas communal du 22 Juillet, les futures rencontres « Pause- Café mairie du Vendredi », les rencontres associatives (chasseurs, promeneurs, pétanqueurs, amis du Jeudi ou autres activités...) ainsi que tous nos projets communaux concernant l'organisation de notre cœur de village (Tiers-lieu, coworking, nouvelle mairie et urbanisation dans le cadre du règlement PLU Intercommunal en cours d'élaboration) s'inscrivent complètement dans cet état d'esprit.

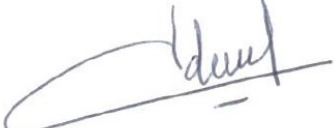
Pour poursuivre sur les sujets d'actualités de la rentrée, nous aurons l'occasion de nous préoccuper du bien-être de notre planète en nous mobilisant pour la gestion de nos déchets organiques. Il sera essentiel de respecter les règles mises en place pour assurer une gestion efficace de ces déchets. Veillons à bien trier nos surplus organiques et à les déposer dans les composteurs que la Communauté de Communes du Cordais et du Causse va fournir gratuitement à chaque famille. La collecte sélective et le compostage contribuent non seulement à préserver notre environnement, mais aussi à produire un compost de qualité qui peut être utilisé pour nourrir nos sols et favoriser une agriculture plus durable. Ensemble, nous pouvons faire une réelle différence en adoptant de bonnes pratiques.

La transition énergétique est un enjeu majeur pour notre commune et nous contribuerons aussi à réduire notre empreinte écologique en réalisant en synergie avec le Syndicat Territoire d'Energie Tarn, un parking avec ombrières photovoltaïques muni de bornes de recharges autonomes pour véhicules électriques. Chaque geste compte, et ensemble, nous pouvons préserver notre environnement pour les générations futures.

Enfin, j'aimerais attirer votre attention sur le repas communal qui aura lieu le vendredi 22 juillet 2023 à partir de 18H30, une occasion idéale de partager un moment convivial.

Je renouvelle mes remerciements à l'attention de toutes les personnes (secrétaire de mairie, conseillères et conseillers municipaux, membres d'associations ou citoyens) qui s'investissent dans la vie de notre commune. Je vous souhaite à toutes et à tous un été agréable, rempli de moments de joie et de solidarité.

Bien à vous,

Frédéric ICHARD


Au Conseil Municipal

Compte Administratif 2022 :

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		141 791,27		64 206,81
Opérations 2022	47158,20	4 006,61	56 376,53	107 601,15
Total		145 797,88	56 376,53	171 807,96
Résultat		98 639,68		115 431,43

Nos résultats restent significativement positifs et nous permettent d'assurer nos projets d'investissements.

Budget 2023:

Fonctionnement				Investissement			
	Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes
Charges de gestion courante	49 974,59	Résultat de fonctionnement	115 431,43	Financières	8 161,60	Solde d'exécution	98 639,68
Charges du personnel	20 500,00	Reversement sur recettes	29 136,00	Non individualisées	53 000,00	Virement de la section fonctionnement	93 396,48
Atténuations de produits	13 337,00	Subventions d'exploitation	40 052,00	Travaux bâtiments publics	20 607,00		
Dotations amortissements	21 905,15	Autres produits de gestion courante	10 000,00	Cœur de Village	481 738,33	Cœur de village	385 390,65
Virement à la section inv	93 396,48	Produits exceptionnels	21 905,15	Éclairage public	5 419,88	FCTVA	1 500,00
Autres charges de gestion courante	17 000,00	Vente pro. Fabr., prest. Serv.	642,40	Ombrières	10 000,00		
Charges financières	1 553,76			Op d'ordre	21 905,15	Op d'ordre	21 905,15
TOTAL	217 166,98		217 166,98		600 831,96		600 831,96

Les taux d'imposition des taxes directes locales communales n'ont pas augmenté et reste au même niveau depuis 2019 :

Taxe foncière bâti (depuis 2021 taux dép 29,91 %+ taux communal 3,08%)	: 32,99 %
Taxe foncière non bâti	: 23,55 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	: 9,15 %

Voirie :

Cette année, les chemins de La Bastoulié et du Claux (du carrefour avec le chemin rural de Boscaud à la station de pompage) seront reprofilés . Cette année, c'est l'entreprise Spie Batignolles Malet qui a été choisie pour faire les travaux. L'entreprise Vergnes, comme chaque année, sera chargée du fauchage des routes communales à raison de deux passages, un en mai et un prévu fin juin début juillet. L'entreprise Vergnes est passée au mois d'avril dans certains chemins pour le passage du lamier pour l'élagage des arbres. Cette opération sera très certainement reconduite l'année prochaine.

EN BREF DÉVELOPPEMENT DURABLE : DÉCHETS MÉNAGERS

EN 2024, LES BIODÉCHETS SORTENT DE LA POUCELLE !

A partir du 1er janvier 2024, tous les ménages devront trier leurs déchets biodégradables (déchetts alimentaires de cuisine et déchetts verts de jardin) en les séparant des ordures ménagères.

Ce dispositif est défini par la loi AGECE du 10 février 2020 contre le gaspillage et pour l'économie circulaire.

L'objectif est de valoriser cette matière vivante sous forme de compost ou de combustible (méthanisation), et de cesser de l'enfouir ou l'incinérer, afin de réduire la production de gaz à effet de serre.

Les biodéchets représentent plus de 30 % du contenu de la poubelle des Français ; ils sont essentiellement composés d'eau. Actuellement enterrés dans un bioréacteur, ils provoquent la formation d'un lixiviat absorbant tous les polluants toxiques d'une poubelle classique d'ordures ménagères. Il est donc nécessaire de les séparer et de les valoriser.

À l'échelle domestique, les biodéchets peuvent être décomposés naturellement par des micro-organismes vivants et transformés en terreau ou en engrais utilisable pour le jardinage, grâce à un composteur.

QU'EST-CE QU'UN BIODÉCHET ?



LES BIODÉCHETS COMPRENNENT :

- **les déchets alimentaires ou déchets de cuisine et de table** : épluchures, légumes/fruits abîmés, restes de repas (croûte de fromage, restes de fond d'assiette, pain rassis, coquilles d'œufs, marc de café et filtre, sachet de thé, aliments abîmés ou périmés, produits laitiers, restes de viande, poissons, ...)
- **les déchets verts** : feuilles mortes, fleurs fanées, branches, résidus d'élagage, arbres morts, taille de haie, mauvaises herbes ou pelouse.

COMMENT TRIER SES BIODÉCHETS ?

Tous les ménages du territoire de la 4C seront équipés en fin d'année d'un bio-seau de 10 litres, dans lequel seront entreposés les déchets alimentaires.

CAS N°1 :

VOUS AVEZ UN JARDIN !

Un composteur sera distribué gratuitement, permettant la transformation des biodéchets en engrais.



Biodéchets



Bio-seau



Composteur et/ou animaux

CAS N°2 :

VOUS N'AVEZ PAS DE JARDIN !

Des sacs oranges seront distribués gratuitement par la collectivité, permettant le stockage de tous vos biodéchets.



Biodéchets



Une fois rempli, fermez le sac solidement avec un **DOUBLE NŒUD**.

Bio-seau



Sac orange à jeter simultanément avec le sac noir dans le bac des ordures ménagères, qui sera séparé par tri optique afin d'être valorisé en compost ou biogaz.

POUR ALLER PLUS LOIN...

UN DOUTE ? UNE QUESTION ?

⇒ Service collecte des déchets - 4C / 05 63 56 30 46
⇒ www.trifyl.fr/composter-et-jardiner-au-naturel

Faites un geste écologique et solidaire en triant vos armoires !

Chaussures ou vêtements trop petits, démodés, assez vus ? Vous ne les portez plus ? Ne les laissez pas s'entasser dans vos armoires et surtout ne les jetez pas à la poubelle ! Ils peuvent créer des emplois et, portés par d'autres ou recyclés, commencer une deuxième vie solidaire.



En donnant vos vêtements – mais aussi chaussures, linge de maison, petite maroquinerie – au Relais, faites un petit geste pour une grande cause ; chaque sac compte ! Vous participez à la protection de l'environnement : les textiles collectés par le Relais – près de 90 000 tonnes en 2012 – sont valorisés à 90 % et sont autant de tonnages qui ne finissent pas à la décharge ou ne sont pas incinérés. Et surtout, vous contribuez à l'insertion de personnes en difficulté, par la création d'emplois durables dans les domaines de la collecte, du tri et de la valorisation des textiles.

Vous soutenez ainsi l'action d'une entreprise pas comme les autres, qui est mobilisée depuis 30 ans dans la lutte contre l'exclusion et qui crée, grâce à vos dons, un nouvel emploi chaque semaine.



- Les textiles utilisables en l'état sont revendus à bas prix dans les boutiques Ding Fring du Relais ou destinés à l'export.
- Les textiles qui ne peuvent plus être portés sont recyclés par le Relais dans le cadre de la production de chiffons d'essuyage pour l'industrie, ou pour la fabrication de matières à partir desquelles est notamment fabriqué l'isolant Métisse®.
- La matière non valorisée représente 3 % des volumes collectés, dont la majeure partie sera utilisée en valorisation énergétique.

Au Relais, chaque centime généré est réinvesti à des fins de lutte contre l'exclusion.

En développant l'activité textile et en prenant en charge toute la filière – la collecte, le tri, la valorisation –, le Relais crée des emplois durables pour des personnes en difficulté. En 30 ans, plus de 2 200 emplois ont ainsi été créés. Dans le même temps, le Relais est devenu leader de la filière en France, démontrant que professionnalisme et solidarité sont parfaitement compatibles.

Les bornes relais Textiles

Le Relais est la seule filière offrant un service de collecte des dons en conteneur, de tri et de recyclage.



Près de chez vous, à **Cordes- Les Cabannes :**

- *Près du stade.
- *Lieu-dit Le Féral.
- *Avenue de la Grésigne.

À Laguëpie :

- *Place Henri Granier.
- *Rue du Barry.
- *Rue de la liberté

Les piles usagées



Ne pas jeter vos piles à la poubelle. Vous pouvez les déposer à la mairie, les jours d'ouverture, où elles seront récupérées dans une boîte à cet effet.

La mairie se charge de les porter à la déchetterie, elles seront ensuite recyclées.

Chronique de la vie capéloise

Evènement : Le dimanche 12 mars 2023

Commémoration du 19 mars 1962 : ne pas oublier

le 61ème anniversaire du « cessez le feu » a été cette année célébré à Lacapelle en présence des élus, Philippe Bonnacarrière, sénateur du Tarn et André Fabre, conseiller départemental, les maires des communes du secteur, le corps des pompiers de Laguépie et le représentant de la gendarmerie, le major Pascal Montarnal.



La population lacapeloise et alentours, les adhérents de la FNACA sont venus nombreux assister à cette cérémonie du souvenir en hommage à l'ensemble des victimes civiles et militaires tombées durant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie. A 10h, une messe est célébrée en présence des drapeaux, suivie à 11h du rassemblement devant le monument aux morts pour le dépôt de deux gerbes et pour écouter le message de la FNACA lu par le président, Mr Auriel et celui de notre maire, Frédéric Ichard. Ces textes, messages de paix et réconciliation, nous ont rappelé cette période douloureuse de notre histoire dont les blessures ne sont pas toujours encore bien cicatrisées. Après une minute de silence et de recueillement,

quelques choristes de la Mélodie Guépienne » ont entonné la Marseillaise en chœur avec tous. Le verre convivial de l'amitié a clos cette belle manifestation... Même la pluie a fait une pause respectueuse !



Faits divers : Accident dans le virage de l'église...

Une voiture loupe le virage, embrasse le poteau de la fibre, le brise en deux et se retrouve empalée sur ce qui reste du poteau..... Un chevreuil aurait traversé la route au mauvais moment....Le chauffeur allait beaucoup trop vite...

Notre maire est bien perplexe! On peut s'interroger sur la présence providentielle de ce poteau, il aurait empêché la voiture de basculer sur la route en contrebas sans doute, mais sa fragilité interpelle sur la qualité du matériau utilisé. Heureusement, pas de dommage corporel.

En tous cas, cet accident doit nous faire réfléchir sur la façon de circuler dans le virage.... Et dans le village !

PRUDENCE



Une voiture suspecte en stationnement impasse de la Forge vers 21h

Le jeudi soir 23 mars, il fait nuit, un véhicule s'arrête dans la ruelle, phares éteints et reste ainsi une bonne demi-heure provoquant l'inquiétude des voisins. L'un d'eux relève le numéro d'immatriculation et téléphone à la gendarmerie pour le signaler. Le propriétaire est identifié et le lendemain communiqué à la mairie..... Il s'agit de .. Monsieur Claude Cayre....Gros éclats de rire à la mairie ce vendredi matin à cette annonce. Mais que faisait-il dans la ruelle un jeudi soir à cette heure là ? Simplement il attendait avec Simone l'ouverture de la salle pour jouer aux cartes.... Ce n'était pas le bon jeudi....Tout simplement. Mais si nous avons trouvé cela très drôle, pour Claude et Simone, cette histoire a failli tourner à la scène de ménage !

Mais tout est bien qui finit bien, et nous ne pouvons que saluer la vigilance des voisins...

Le patrimoine : A découvrir

Dans l'église Ste Cécile, vous pouvez découvrir, dans la chapelle droite une belle vitrine où sont exposés des santons restaurés par Jacqueline Charraz, grâce à l'initiative d'Henri Narbonne toujours soucieux de mettre en valeur le patrimoine religieux de notre commune. Dénichés dans un endroit des plus obscurs où ils sommeillaient depuis très longtemps, ces santons bien abîmés, imprégnés de crasse et de poussière, ont repris vie ... reprendront d'autant plus vie sous le regard des visiteurs. Nous remercions Henri d'avoir su mettre en valeur tous les objets et reliques de l'église Ste-Cécile.



Visite de Philippe Pholliot,

sénateur du Tarn, à la mairie de Lacapelle le 26 avril. Le sénateur fait le tour de toutes les communes du département afin d'établir un bilan à mi-mandat, mais aussi pour découvrir sur le terrain les projets et réalisations communales. Après le visionnage d'une vidéo de présentation filmée au Sénat, Philippe Pholliot a abordé les temps forts de l'actualité et exprimé ses positions sur ses sujets (soutien à l'Ukraine, à la construction de l'A69 de désenclavement territorial, lutte contre les violences sociétales et politiques « illégitimes »...). Ce que nous avons retenu, c'est son engagement à défendre la revalorisation du statut de secrétaire de mairie..... Dans trois ans les nouvelles élections sénatoriales !



Commémoration

Commémoration de la capitulation allemande et de la libération le 8 mai 1945

Dépôt de gerbe au monument aux morts par Cléa et Svéa.



rencontre, papotage et grignotage ...et le verre de l'amitié



Élagage

L'entreprise Vergnes a effectué l'élagage le long des routes de notre commune. Simon, Olivier, Julien, Didier ont apporté leur aide afin de récupérer le BRF (Bois Raméal Fragmenté) . Il est très utile dans les jardins pour pailler, mais aussi il a l'avantage d'amender le sol en constituant un humus très riche. Il est à disposition des habitants de la commune qui en ont besoin (un gros tas à la Galinié derrière le hangar du futur tiers lieu).



La Boule capeloise

La « boule capeloise » se retrouvait depuis quelques mois, place de la Galinié, tous les lundis après-midi à 14h30, quand le temps le permettait .

Nous passons à l'heure d'été, juillet août, le lundi soir à 20h30.

Venez et « pointez...votre nez »:o))) A Lacapelle, on tire, on pointe dans la bonne humeur...



Ouverture du 4 juillet au 31 août 2023, du mardi au dimanche de 13h à 19h,

Du 15/06 au 30/08	Tarif public	Tarif résidents Communauté de Commune
Entrée à partir de 13 ans	4,90 €	3,20 €
Entrée de 2 à 12 ans	3,70 €	2,70 €
Entrée – 2 ans	Gratuit	Gratuit
Forfait 10 entrées à partir de 13 ans	43 €	29 €
Forfait 10 entrées de 2 à 12 ans	34 €	23,50 €
Tarif réduit (groupe, étudiant, famille nombreuse, chômeur...)	-	3,50 €

**MESSE
TÉLÉVISÉE
FRANCE 2**

**DIMANCHE 9 JUILLET 2023
CORDES-SUR-CIEL**

La mairie de Cordes en partenariat avec la paroisse se St Martin.

Messe à vivre en direct depuis la prairie du stade.

.Pour les participants, rendez-vous entre 9h30- 10h.

Retransmission en direct entre 11h et 12h

Agenda

13 et 14 juillet

Fêtes médiévales du Grand Fauconnier.

- **Le 13**, Concert de musique médiévale à l'église St Michel pour l'ouverture, à 22h30, ensuite défilé aux flambeaux(costume médiéval nécessaire pour participer) – spectacle de feu en clôture de la soirée. **Le 14**, découverte des fauconniers, des métiers anciens, du passage des chevaux de Mr et Mme Malet, des saltimbanques, jongleurs, des conteurs et musiciens et rencontre avec des associations de lévriers espagnols.....et puis bien sûr, vous pourrez festoyer à la taverne en dégustant l'Hypocras, le Moretum ou autres breuvages... Danser branle ou basse danse jusqu'à la fin de la soirée. **Tél : 06257040. Mail : comite.dugrandfauconnier@laposte.net**

Du 21 au 27 juillet : 52ème festival de musique

«La Méditerranée, les deux rives »
Répertoire de la renaissance italienne jusqu'à la musique contemporaine turque. Pour infos : **Tél : 05 63 56 00 75**
Site : festivalcordessusciel, email: acadoc@wanadoo.fr

Du 14 août 11h au 16 août 1h00 : Fête occitane

Groupes de musique occitane(la Talvera, Regain, Salvatjona et Manuel Giovanni) circassiens, musiciens, bonimenteurs de la Caravane des songes – dans les rues jeux en bois, salon du livre et du disque -animations, déambulations musicales - A la Maison Fonpeyrouse, exposition et conférence sur le légendaire fantastique de l'Occitanie – promenade contée aux flambeaux le 14 au soir et le 15, clôture avec le bal occitan. **Tél : 05 63 56 19 17 Site web : https://talvera.org/**
Horaires à préciser. **Gratuit !**

Bonjour Voisin...

La campagne, c'est un espace à partager dans le respect de chacun... Se connaître pour mieux se comprendre !



Ali et Max ... à La Daïrié (ou Dayrié)



Ali et Max habitent à Lacapelle depuis 2019, à la Daïrié. Ils ont célébré leur mariage en 2020 à la mairie, en vidéoconférence avec leurs familles dispersées dans le monde à cause du confinement. Ce fut un beau mariage, pas habituel certes, insolite, mais ces contraintes en ont fait un moment d'intense émotion.

Max est né et a vécu à Londres où il a travaillé dans le système de santé national dans les ressources humaines pendant 15 ans. Puis pendant 25 ans, il a été directeur de projets pour les hôpitaux, projets pour en améliorer les services pour les hospitalisés. Puis à cause de la crise financière en 2008 et la restriction monétaire dans ce système, il se lance dans un projet complètement différent, faire revivre les marchés de plein air à l'intérieur des villes, notamment à Londres. Maintenant il écrit des histoires pour les enfants.

Ali, aussi née à Londres, a passé son enfance dans le sud de l'Angleterre à côté de la mer, puis a travaillé à Londres avant de déménager avec ses deux enfants à Salisbury dans le sud-ouest d'Angleterre.

Pendant 25 ans elle a travaillé dans la communication et marketing pour des entreprises diverses, et puis dans la recherche de financements pour tout ce qui concerne les arts. Elle a travaillé pour une association qui crée des jardins pour les hôpitaux, jardins adaptés aux gens paralysés suite à des accidents ou maladies, afin qu'ils puissent profiter de la nature sans danger mais aussi sans souffrance. Maintenant elle travaille à distance comme consultante de marketing et de financement pour des associations qui soutiennent les jeunes aidants et les jeunes handicapés mentaux en Angleterre.

Ils ont toujours voulu vivre dans un autre pays et ont pris la décision de vivre une autre vie ailleurs en 2017. Mais où ? - le sud... France ou Italie ? - deux pays qu'ils aiment. Ils choisissent la France car Ali connaît la langue française depuis longtemps, a étudié le français dans le cadre de ses études de gestion à l'université, puis un an d'étude en gestion à Lyon où elle a obtenu son diplôme en français.

Quelle région? Ils souhaitent un endroit près de la mer, ou à la montagne, mais malheureusement trop cher. Ils ont alors découvert le Tarn, une région qu'ils ne connaissaient pas, qu'ils ont trouvé très jolie ; et l'avantage d'un aéroport à proximité, Toulouse . Ce qu'ils apprécient dans notre région, c'est un certain art de vivre et aussi la douceur des reliefs.

Le plus difficile pour Max, de langue anglaise, comme pour tout étranger qui s'installe dans un pays de langue différente, c'est d'arriver à parler en français. Depuis peu, la mère d'Ali est venue vivre avec eux, c'est une joueuse de bridge, elle aimerait bien trouver des partenaires de bridge.

La propriété, que l'on appelle depuis toujours à Lacapelle « le château », date du 18ème siècle mais il existait un bien depuis au moins le 16ème siècle. Ali, au fil de ses recherches, curieuse de connaître l'histoire de ce bien, son vécu, a découvert qu'il aurait appartenu à l'avocat général de Paris, sa maison de campagne, au 19ème siècle. Ali et Max continuent la rénovation de la maison, commencée par l'ancien propriétaire, un anglais, qui en a réalisé une partie en rénovant l'électricité et plusieurs sols en mauvais état au rez de chaussée. Eux, après la réfection des toitures, rénovent peu à peu l'intérieur. Il y a un gros travail de restauration à faire..... une maison qui a beaucoup de charme et Ali et Max tiennent à conserver son caractère de demeure de qualité d'un autre siècle. Très lumineuse à l'intérieur, elle s'ouvre sur une grande terrasse d'où on peut contempler la paisible campagne vallonnée environnante.



Les animaux ont trouvé leur place dans la maison et le jardin : leurs trois chats et leur chien, Bear, magnifique berger de Roumanie.





Benjamin et Mélina, avec leurs deux enfants, deux beaux gaillards, Pierre et Tom, 14ans et 11 ans, sont venus s'installer à Lacapelle en décembre 2019, à La Gacharié, où ils ont trouvé un havre de paix et de bien vivre après des années de dur labeur dans le commerce et la restauration.

Benjamin, originaire du Tarn sud et Mélina du Sud-est, ont fait tous les deux une école hôtelière.... C'est ainsi qu'un jour, après plusieurs saisons dans les restaurants chacun de leur côté, leurs destins se sont croisés lors d'une saison chez Thuriès à Cordes en l'an 2000. Depuis, ils ne se sont plus quittés, et ont fait route ensemble,... une grande aventure... en 2005, ils reprennent le restaurant Chiffre à Albi puis en 2007, le Bistrot Cordais.... Un travail très intense où le loisir n'a plus beaucoup de place. Ils décident alors d'acheter un restaurant dans un rayon de 25 km autour de Cordes. Ils n'ont rien trouvé qui corresponde à leur attente. Ils ont la quarantaine et se posent alors la question, quelle orientation donner à leur vie. . Après réflexion, ils décident de la changer radicalement, ils font le grand pas, quittent alors Cordes pour s'installer à Lacapelle en décembre 2019. ... le calme...une liberté... se retrouver en famille...pouvoir profiter des enfants... un équilibre trouvé entre une vie professionnelle et la vie privée...un grand luxe pour eux: « avoir du temps ». Mélina est maintenant cuisinière à l'Epadh, Benjamin a créé sa société « Multiservices et Tâcheronnage », sous traitance d'entreprises agricoles et espaces verts, un travail en extérieur, une certaine liberté qui lui convient et lui permet de s'adonner à son loisir favori, la pêche avec ses enfants et de pratiquer le sport comme entraîneur de foot à Cordes.

A vos agendas



Comme les deux dernières années, le repas aura lieu à la Galinié, selon le même principe, puisque chaque fois c'est une réussite : auberge espagnole pour entrées et desserts, le plat principal offert par les chasseurs et apéritifs et vins offerts par la mairie.

Les festivités ouvriront par du théâtre, sketches joués par la troupe amateur de Laguépie, à **18h30**

La soirée sera animée, surprise, une première par... « **la Chorale Capéloise** »

Retrouvons nous nombreux ce 22 juillet !

« La pause café » du vendredi matin place de la mairie



À partir du vendredi 7 juillet

Le maire et le conseil municipal vous invite à venir prendre le café place de la mairie les vendredis matin du 7 juillet, 25 août et 29 septembre à partir de 10h pendant la période estivale afin de se rencontrer, papoter, échanger...

Nous proposons d'aller chercher à leur domicile les personnes qui le souhaitent et ne peuvent pas se déplacer afin de partager avec le plus grand nombre ce moment de convivialité et d'échanges



Belle photo de communiant(e)s où l'on peut voir en arrière-plan l'ancien presbytère et le monument aux morts. En quelle année ? On ne pensait pas souvent à mettre une date sur les photos. Et qui sont ces enfants ?... Peut-être les reconnaissez-vous ? Inscrivez leurs noms en partant de la gauche. Nous pourrions ainsi grâce à vous, au fur et à mesure, faire un album complet .

1		2		3		4	
5		6		7		8	

Et les curés ?

Les moissons à
Lacapelle

